

Le député de Vegreville (M. Mazankowski) a inscrit une question au *Feuilleton*. Elle n'a pas reçu beaucoup de publicité mais que demandait-elle? Le nombre des élévateurs en Saskatchewan qui n'ont pas de préposé. La réponse a été: 99. Aussi, combien d'élévateurs en Alberta n'ont pas de préposé? 71, a-t-on répondu. J'oublie le nombre d'élévateurs sans préposé au Manitoba mais il était à peu près le même. Et pourquoi n'ont-ils pas de préposé? Je vais vous le dire. Si vous avez un élévateur dans l'Ouest, vous possédez une mine d'or. Vous touchez un cent le boisseau par mois pour l'entreposage, et pour les frais de manutention, d'après les experts économiques, l'élévateur devrait rapporter jusqu'à 24c. le boisseau par an.

Or, le gouvernement laisse le blé là pendant cinq ans, paie les propriétaires d'élévateurs et dit aux cultivateurs: «Nous ne pouvons rien faire pour vous.» Et l'on voudrait faire cela pour les porcs? Quand un porc atteint 200 livres, il faut le vendre si l'on veut obtenir un prix convenable et concurrentiel. Il en va de même du bétail. On ne peut entreposer du bétail ou des porcs pendant cinq ans; ils finiront par sentir mauvais. Voilà un point dont le ministre n'a pas tenu compte dans ce bill.

• (8.50 p.m.)

Voici la recommandation suivante:

Des dispositions immédiates devraient être prises en vue de faire faire l'étude des prix du blé canadien par un organisme international reconnu et impartial, pour établir la base sur laquelle seront fondées les futures politiques.

Je partage l'avis du député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) qui a parlé de la drôle de déclaration faite par le ministre d'État. Le ministre n'aurait sûrement pas fait une conférence de ce genre lorsqu'il était doyen de la faculté de droit.

Il y a 44 pays exportateurs et importateurs. Le Canada devrait prendre l'initiative. Nous avons été au premier rang des pays exportateurs de blé dans le monde; nous sommes maintenant au sixième. Demandez au ministre de l'Agriculture comment nous en sommes arrivés là. Il ne faut pas s'en prendre aux excédents. Il faut blâmer le gouvernement et le cabinet de leur inaction et de leur manque d'initiative. Les ministres ne veulent pas venir à la Chambre pendant la période des questions. Lorsqu'ils y sont, ils plaisantent. En guise de réponse à une question sérieuse que lui posait un député au sujet du chômage, le premier ministre lui a demandé s'il battait encore sa femme! C'est inscrit au *hansard*. Voilà le genre de sottises que l'opposition doit supporter.

Des voix: Bravo!

[M. Woolliams.]

M. Woolliams: Voici la recommandation suivante:

Intensifier considérablement l'étude des marchés et prévoir un programme de développement.

Payons une commission à quelqu'un pour vendre du blé! Pour de l'argent, on obtient des résultats. Je suis pour la libre entreprise. Je me suis aperçu qu'il y en a quelques-uns parmi les libéraux quand je prend le café avec eux, mais pas quand ils votent à la Chambre. Pour pouvoir vendre notre blé, il faudra payer quelqu'un pour le faire. Si le gouvernement voulait se débrouiller, il vendrait notre blé et nous n'aurions pas les ennuis que nous connaissons maintenant.

Les céréaliculteurs ne veulent pas d'aumônes. Ils sont indépendants. Qu'est-ce que 100 millions de dollars? Il n'y aura pas 50 p. 100 des cultivateurs du Sud de la Saskatchewan et de l'Alberta à bénéficier du programme. Dans cette zone, on cultive 50 p. 100 du blé. Comment diversifier les cultures dans la zone de «gumbo» de Regina? Le ministre le sait. Quand il pleut, le bétail s'enfonce dans la boue jusqu'aux jarrets. Il n'y a pas moyen de diversifier. Le gouvernement veut créer un organisme comme la Commission du blé pour la vente de tous les autres produits. Il ne faut pas s'étonner de me voir prendre la parole et m'exprimer aussi âprement et clairement. Il faut bien que quelqu'un le fasse.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Qu'il continue.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il n'y a pas consentement unanime. Je donne la parole au député de Portneuf (M. Godin).

M. Hogarth: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis d'accord pour que le député continue uniquement pour voir combien d'âneries il peut débiter à propos de vaches!

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: Cette remarque du député est particulièrement grossière. Je ne la relèverai pas. Je pensais qu'il avait plus de dignité. Je n'insisterai pas davantage.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Le député de Portneuf.